

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KAINOS TRANSPORT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody carrefour
Angré en allant à Abobo-té Lot 438 Ilot 40, Lot 438, Ilot
40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 18 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAINOS TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT PUBLICS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et également, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody carrefour
Angré en allant à Abobo-té Lot 438 Ilot 40, Lot 438, Ilot
40

Dirigeant(s) M ATTRI LOUIS ANDRE ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09337 du 22/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61152/GTCA/RC/2023 du 22/08/2023

